

## Premier appel à propositions Manifestations scientifiques 2027

### OBJECTIFS

Cet appel concerne les Manifestations scientifiques (hors appels FIR), se tenant entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2027**. Il est ouvert aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants appartenant aux unités de recherche rattachées à l'UFR ALLSH (<https://allsh.univ-amu.fr/fr/recherche/laboratoires>).

Les propositions pourront être portées par un/des doctorant(s) en association avec leurs directeurs de recherche et leurs unités de recherche, et concerneront, dans ce cas, des journées d'étude destinées à des doctorants.

Les propositions présentées auront pour objectif de permettre à des équipes de recherche d'inviter des intervenants extérieurs, dans le cadre de journées de travail centrées sur les axes de recherche de leurs équipes ou sur de nouvelles thématiques. Appels à communication et frais d'inscription ne sont pas requis à la différence des financements FIR pour les colloques.

Dans le cas des Journées d'études, le public visé et attendu devra être spécifié : enseignants chercheurs, chercheurs, doctorants (avec éventuellement implication des ED, mastérants et, éventuellement, professionnels concernés).

Dans le cas des *workshops*, consacrés à des thématiques ciblées en vue de la mise en place de nouvelles collaborations de recherche ou de la consolidation de celles déjà en place, le choix des invités devra être motivé.

Il est rappelé que le nombre des intervenants ne doit pas dépasser 20.

Pour toute question relative à la nature d'une manifestation scientifique, il est conseillé de se rapprocher de la direction adjointe en charge de la Recherche ([allsh-vdoyen-recherche@univ-amu.fr](mailto:allsh-vdoyen-recherche@univ-amu.fr)).

### MODALITÉS de SOUMISSION d'un PROJET

Les dossiers seront à envoyer sous forme électronique à l'assistante de vie institutionnelle de l'UFR ([allsh-vie-institutionnelle@univ-amu.fr](mailto:allsh-vie-institutionnelle@univ-amu.fr)) avec copie à [allsh-vdoyen-recherche@univ-amu.fr](mailto:allsh-vdoyen-recherche@univ-amu.fr).

La date-limite de dépôt des dossiers est fixée au **mercredi 21 octobre 2026 à 12h**.

Les dossiers comprendront les pièces suivantes :

1. La fiche projet ;
2. Un projet de 5 pages maximum répondant aux critères listés ci-dessous et détaillant notamment le ou les objectif(s), les raisons du choix des personnes invitées, l'intérêt pour l'UFR ALLSH ;
3. L'annexe financière présentant une estimation du budget dûment motivée ;
4. Les CV du/des porteurs du projet.

***Les projets déposés devront avoir été préalablement visés par la direction de la ou des unités de recherche concernées avec un avis motivé.***

### MODALITÉS d'ÉVALUATION

Chaque dossier sera examiné par deux rapporteurs désignés au sein du Comité de la recherche de l'UFR, et dont les rapports serviront de base de travail pour le Comité plénier.

Les critères d'évaluation seront les suivants :

1. Clarté de la présentation du projet ;
2. Intérêt scientifique et liens/caractère novateurs vis-à-vis des thématiques de l'unité ;
3. Rayonnement national/international ;
4. Intérêt pour l'UFR ALLSH ;
5. Budget prévisionnel (adéquation et justification, cofinancement par l'unité de recherche).

Les notifications de financement seront envoyées à partir du **23 novembre 2026**.

### MODALITÉS de FINANCEMENT

Le gestionnaire financier du laboratoire devra prendre contact avec le service financier de l'UFR ALLSH (Mme Michèle MOUTTE) pour demander le virement, **dès le début de l'organisation de la manifestation**.

### BILAN

À l'issue de la manifestation (si elle est financée), il vous sera demandé un compte rendu portant sur des éléments d'informations relatifs à la manifestation (tels que des éléments saillants relatifs à la manifestation, les participants, les appels à communication, le programme, ...) et un bilan financier.